



Charleville-Mézières le 17 mars 2026



Déclaration intersyndicale préalable au CSAL du 17/03/2026

Madame la Présidente,

L'affaiblissement continu de la DGFIP se poursuit avec 550 nouvelles suppressions d'emplois en net au niveau national pour 2026.

Encore une année noire ! Comme on le sait malheureusement trop à la DGFIP, les promesses n'engagent que ceux qui y croient... Au niveau local, nous devons à nouveau déplorer la suppression de 36 emplois... C'est abyssal et inadmissible !!!

Il est par ailleurs à noter que cette année encore, ce point est inscrit à l'ordre du jour pour simple information. Pour la DGFIP, les suppressions d'emplois deviennent donc un simple point « annexe ». Cela démontre bien, s'il en est besoin, le niveau du dialogue social actuel à la DGFIP ! Par le boycott commun de la première convocation de ce CSAL, l'intersyndicale 08 vous a signifié les rejets de cette réduction à marche forcée des moyens de notre service public.

Aujourd'hui, nous nous présentons à la seconde convocation du CSAL emplois accompagnés par des agents du département qui tiennent à manifester leur ras-le-bol face au mépris affiché pour les fonctionnaires en général et pour les agents des Ardennes en particulier.

Mépris qui se manifeste à tous les niveaux : reconnaissance, salaires, conditions de travail, discours politiques et organisation du service public.

Et ce, alors que la DGFIP reste une administration essentielle au bon fonctionnement de l'Etat et à l'intérêt général.

Ces suppressions auront un impact dans les services, des conséquences sur les mutations et le retour au Département suite à promotion.

L'évocation des risques psychosociaux dans les instances à travers le DUERP et l'Observatoire interne a encore de beaux jours devant elle.

Jusqu'à quand continuera-t-on d'adapter l'exercice de nos missions à des moyens toujours plus faibles, inlassablement rognés.

La DG déclare adapter les emplois aux missions, à partir de maintenant dans les Ardennes, si nous voulons survivre, il faudra adapter les missions aux emplois.

Après la départementalisation des services et la fermeture de sites, faut-il s'attendre à la supra-départementalisation et la disparition des petites directions ?

La plupart des agents des Ardennes ne font pas que passer dans le département. Les Ardennes ne constituent, pour eux, ni un tremplin ni une punition. Ils y ont établi leur bassin de vie, y ont installé leur famille, y projettent leur avenir.

Quels espoirs de promotion puis-je désormais nourrir dans ce département ?

Quelles possibilités de mobilité intra-départementale peuvent encore s'offrir à moi ?

Combien d'années mon département restera-t-il fermé ?

Combien d'emplois seront supprimés l'année prochaine et les suivantes ?

Comment pourrai-je continuer à remplir dignement mes missions ?

Voilà quelques-unes des questions angoissantes et sans réponse que se posent les agents placés sous votre autorité.

Parlez-leur observatoire interne.

Expliquez-leur qu'il faut cesser de sombrer dans la négativité.

Demandez-leur de suivre les formations proposées par la formation spécialisée du CSAL pour aller mieux !

Rien ne pourra effacer de leur esprit l'inquiétude, le désarroi, l'incrédulité.

Il ne s'agit sans doute pas d'un solde de tout compte. Combien de services disparaîtront encore à terme dans le département au motif de cette soi-disant redistribution des moyens ?

Le 13 mars dernier, faisant référence à un jugement rendu par la cour d'appel de TOULOUSE le 10 mars 2026, le site Acteurs Publics titrait : « *La DGFIP confrontée à la reconnaissance judiciaire d'un suicide imputable au service* ».

Combien de temps encore la DGFIP continuera-t-elle à mettre ses personnels dans des conditions d'exercice des missions si détestables que certains en arrivent à une telle extrémité?

Les services de gestion, ceux qui sont au contact des usagers, sont les grands contributeurs à ce plan social. Sous quel motif principal, sous quel prétexte la DDFiP des Ardennes se retrouve-t-elle à ce niveau de contribution? C'est une direction à moindres enjeux.

C'est donc en assumant une forme de ségrégation territoriale et sociale que la DG frappe les directions comme celle des ARDENNES. Une direction au sein de laquelle, pourtant, les contribuables ont peut-être plus qu'ailleurs besoin du service public.

À chacun ses enjeux...

À rebours complet des engagements pris au plus haut niveau de tenir compte des cahiers de doléances issus du mouvement des gilets jaunes, la démétropolisation et la décentralisation façon DGFIP, consiste à installer dans les territoires des services à compétence nationale tout en décapitant les services de proximité en contact direct avec les populations locales.

Et il se trouvera encore des responsables politiques qui feront mine de s'étonner de la montée de l'extrême droite dans les territoires sacrifiés.

Quel cynisme !

Nous ne l'avons que trop répété, mais visiblement, il faut le répéter encore et encore : le Service Public n'est pas un coût et les fonctionnaires ne sont pas un poids ! Ils représentent, au contraire, une richesse pour tous les citoyens, pour l'Etat et pour la République.

Nous espérons que cette fois, nos questions ne resteront pas sans réponses et que le silence ne sera pas la seule politique de communication face aux inquiétudes légitimes des agents, agents qui posent des questions, expriment leurs inquiétudes et attendent des réponses.